
FEDERATION FRANCAISE DES ECHECS

***Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2021

6, Rue de l'Eglise
92600 ASNIERES SUR SEINE

Association Loi du 1^{er} juillet 1901

FEDERATION FRANCAISE DES ECHECS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Mesdames, Messieurs,

◆ **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FEDERATION FRANCAISE DES ECHECS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant apparaître des fonds propres de 295.912 €, y compris le bénéfice de l'exercice s'élevant 81.283 €.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

◆ **Fondement de l'opinion**

- Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

◆ **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir.

Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

◆ **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.



◆ **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

◆ **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 31 mars 2022

Le Commissaire aux Comptes

AUDIT ET CONSEIL UNION

Jean-Marc FLEURY

Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Bilan Association

FEDERATION FRANCAISE DES ECHECS

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	1 601	1 601				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	160 922	139 269	21 653	1,19	26 316	1,75
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	3 330		3 330	0,18	3 330	0,22
TOTAL (I)	165 853	140 870	24 983	1,38	29 646	1,98
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements					3 823	0,25
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	23 089		23 089	1,27	6 261	0,42
Autres créances						
· Fournisseurs débiteurs	6 297		6 297	0,35	14 266	0,95
· Personnel	3 705		3 705	0,20		
· Organismes sociaux	700		700	0,04	369	0,02
· Etat, impôts sur les bénéfices						
· Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
· Autres	137 440		137 440	7,58	180 645	12,04
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 351 646		1 351 646	74,51	1 072 173	71,44
Charges constatées d'avance	266 227		266 227	14,68	193 622	12,90
TOTAL (II)	1 789 104		1 789 104	98,62	1 471 160	98,02
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	1 954 957	140 870	1 814 087	100,00	1 500 806	100,00

FEDERATION FRANCAISE DES ECHECS **BILAN PASSIF**

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise	202 092	11,14	51 361	3,42
Ecart de réévaluation				
Réserves	12 536	0,69	12 536	0,84
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	81 283	4,48	150 731	10,04
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL (I)	295 912	18,31	214 629	14,30
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	27 000	1,49	90 500	6,03
TOTAL (II)	27 000	1,49	90 500	6,03
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement	24 000	1,32		
. Sur autres ressources				
TOTAL (III)	24 000	1,32		
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées	276 453	15,24	339 800	22,64
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	85 519	4,71	56 416	3,76
Autres	476 683	26,28	326 143	21,73
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	628 520	34,85	473 318	31,54
TOTAL (IV)	1 467 175	80,88	1 195 677	79,67
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	1 814 087	100,00	1 500 806	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

FEDERATION FRANCAISE DES ECHECS
COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

COMpte DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises	5 651		5 651	19,69	224	1,08	5 427	N/S
Production vendue de biens					9	0,04	-9	-100,00
Prestations de services	23 053		23 053	80,31	20 413	98,87	2 640	12,93
Montants nets produits d'expl.	28 704		28 704	100,00	20 646	100,00	8 058	39,03
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			177 700	619,08	154 593	748,78	23 107	14,85
Cotisations			933 540	N/S	927 416	N/S	6 124	0,66
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs								
Autres produits			21 214	73,91	50 134	242,83	-28 920	-57,88
Reprise sur provisions, dépréciations								
Transfert de charges			62 024	216,08	31 392	152,05	30 632	97,58
Sous-total des autres produits d'exploitation			1 194 478	N/S	1 163 535	N/S	30 943	2,66
Total des produits d'exploitation (I)			1 223 182	N/S	1 184 181	N/S	39 001	3,29
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Exédent transféré (II)			1 130	3,94	1 890	9,15	-760	-40,20
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés			395	1,38	101	0,49	294	291,09
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)			395	1,38	101	0,49	294	291,09
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion			3 659	12,75	16 219	78,58	-12 560	-77,43
Sur opérations en capital			561	1,95			561	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges			73 500	258,06	10 000	48,44	63 500	835,00
Total des produits exceptionnels (IV)			77 720	270,76	26 219	126,99	51 501	196,43
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			1 302 426	N/S	1 212 391	N/S	90 035	7,43
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT								
TOTAL GENERAL			1 302 426	N/S	1 212 391	N/S	90 035	7,43
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises								
Variations stocks de marchandises								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements			3 823	13,32			3 823	N/S
Autres achats non stockés			16 263	56,86	6 758	32,73	9 505	140,85
Services extérieurs			137 786	480,02	92 256	446,85	45 530	49,35
Autres services extérieurs			364 262	N/S	302 866	N/S	61 396	20,27
Impôts, taxes et versements assimilés			6 625	23,08	3 323	16,10	3 302	99,37
Salaires et traitements			185 476	646,17	188 988	915,37	-3 512	-1,85
Charges sociales			37 592	130,96	35 466	171,78	2 126	5,99
Autres charges de personnel					2 430	11,77	-2 430	-100,00
Subventions accordées par l'association			13 830	48,18	12 993	62,93	837	6,44

**FEDERATION FRANCAISE DES ECHECS
 COMPTE DE RÉSULTAT**

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	10 835	37,75	14 238	68,96	-3 403	-23,89
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations						
.Pour risques et charges : dotation aux provisions						
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées	24 000	83,61			24 000	N/S
Autres charges	357 753	N/S	361 712	N/S	-3 959	-1,08
Total des charges d'exploitation (I)	1 158 245	N/S	1 021 030	N/S	137 215	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées	825	2,87			825	N/S
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)	825	2,87			825	N/S
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	11 512	40,11	-1 370	-6,83	12 882	940,29
Sur opérations en capital	40 561	141,31			40 561	N/S
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	10 000	34,84	42 000	203,43	-32 000	-76,18
Total des charges exceptionnelles (IV)	62 073	216,25	40 630	196,79	21 443	52,78
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	1 221 143	N/S	1 061 660	N/S	159 483	15,02
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	81 283	283,18	150 731	730,07	-69 448	-46,06
TOTAL GENERAL	1 302 426	N/S	1 212 391	N/S	90 035	7,43

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat		111 880		169 037		
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL		111 880		169 037		
CHARGES :						
Secours en nature		111 880		169 037		
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole						
TOTAL		111 880		169 037		

Annexes des comptes annuels

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 1 814 087 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat net bénéficiaire de 81 283 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Transferts de charges
- Charges exceptionnelles
- Produits exceptionnels

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général et avec le nouveau plan comptable n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif à compter du 1^{er} janvier 2020.

Les états financiers clos au 31 décembre 2021 ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels	Linéaire	1 an
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements des constructions	Linéaire	7 à 10 ans
Installations industrielles	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	3 à 10 ans
Matériel de compétition	Linéaire et dégressif	2 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Mobilier de bureau et informatique	Linéaire et dégressif	3 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

PROVISIONS

Les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ou à des risques prud'homaux.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHIFFRE D'AFFAIRES ET PRODUITS D'EXPLOITATION

Le chiffre d'affaires comprend des subventions perçues, des dons, des droits d'inscriptions et les affiliations à la Fédération Française des Echecs. Les affiliations sont perçues au titre de la période du 1^{er} septembre N au 31 août N+1.

Au 31 décembre 2021, le cut-off réalisé fait ressortir des produits constatés d'avance à hauteur de 573 439€ et des charges constatées d'avance pour 230 835€.

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels, ou distincts de l'activité.

CHANGEMENTS DE METHODE

Il n'y a pas de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

- Faits caractéristiques de l'exercice

Conformément à la mise en place du nouveau Plan Comptable Général de 2020, la présentation des comptes a sensiblement évolué. La principale incidence concerne l'information portée sur la valorisation des temps passés par les bénévoles au cours de l'exercice. Le montant estimé est de 111 880 € pour l'exercice 2021. Cette présentation n'a aucune incidence sur le résultat de la Fédération Française des Echecs.

Face à la pandémie Covid-19 et à l'état d'urgence sanitaire de nombreux événements ont été annulés ou reportés en 2022.

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi 2020-1257 du 14 octobre 2020 et 2021-160 du 15 février 2021 ont les incidences sur l'activité ci-après :

- Nomination de Monsieur MAREK comme Président par intérim de la Fédération à compter du 11 décembre 2020 jusqu'aux élections du 3 avril 2021, sur décision du tribunal, avec maintien du Comité Directeur.
- La commémoration des 100 ans de la Fédération et l'acquisition d'une œuvre d'art contemporaine à la demande du Président, Monsieur MAREK (de 4K€), afin d'immortaliser l'évènement ;
- La mise en application par le Comité Directeur d'un Président rémunéré faisant l'objet d'une convention réglementée ;
- Reprise progressive sur 2021 des manifestations sportives et des compétitions. De nombreuses manifestations restent tout de même reportées sur 2022. L'incidence Covid 19 est difficile à appréhender sur le retour en présentiel en clubs et les conséquences sur l'ensemble des acteurs.
- Suite aux évolutions positives du Covid-19, la Fédération a arrêté le chômage partiel, les aides de l'Etat (chômage partiel et fond de solidarité) se sont progressivement arrêtées sur le premier semestre 2021. Le remboursement du PGE a débuté (fin du remboursement prévu sur 2024).
- Renégociation du contrat avec Variantes en novembre 2021
- Fin du bail avec la Mairie d'Asnières-sur-Seine pour l'occupation du château. Celui-ci pourra être loué ponctuellement pour des évènements liés ou non à la Fédération. Le bail concernant l'occupation des combles reste quant à lui identique.
- Recrutement de Mr LOPEZ Jordi en tant que Directeur Technique Nationale. Fin du litige l'opposant à la FFE avec paiement d'une indemnité de 40 k€.
- Après deux rapports d'inspection, l'audit sur la Fédération diligenté par le ministère des sports de juin au 16 décembre 2021 a impliqué des nombreuses réunions de travail en présentiel et en visioconférence, la Fédération recevant l'apport d'un accompagnement aux fédérations sportives en situation financière dégradée (fonds propres négatifs) ou fragile (ratio fonds propres / Total bilan < 10 %) pour les aider à assainir leur situation financière, renforcer leurs fonds propres et mettre en place les outils de pilotage permettant le retour à une trajectoire financière plus vertueuse. La communication officielle du rapport d'audit est encore attendue. Néanmoins le Cabinet d'audit et le ministère ont constaté des progrès très significatifs depuis la publication des deux rapports d'inspection et soulignent en exemple la mise en place d'une CCEG totalement indépendant, véritable commission de contrôle interne, sollicitée lors des trois étapes annuelles importantes ;

En date du 03 Avril 2021, L'assemblée générale a procédé au renouvellement du comité directeur ainsi qu'à l'élection du nouveau Président de la FFE. Monsieur Eloi RELANGE a été élu Président de la FFE.

- Evènements postérieurs à la clôture

L'exercice 2022 sera une année charnière à plus d'un titre :

- La Fédération reste attentive aux évolutions du Covid-19 et à la situation entre l'Ukraine et la Russie.
- Lancement d'un service auprès des clubs pour l'approvisionnement en matériel de jeu, la Fédération jouera un rôle d'intermédiaire. Pas d'impact sur le résultat.
- Prise en compte au 11 mars 2022, de la notification du contrôle de la Direction Générale des Finances publique portant sur les fonds de solidarité pour les mois de mars 2020 à août 2021 donnant lieu au remboursement d'un montant de 22 415 €, sommes demandées par nos prédécesseurs :

10 000 € sur le mois de novembre 2020 : la perte étant limitée à 10 %, il n'est pas possible d'obtenir le bénéfice de l'aide sur la période ;

12 415 € sur le mois de janvier 2021, aucune perte de chiffre d'affaires n'est constatée.

Les sommes réclamées ont été provisionnées au 31/12/2021.

- L'obtention de la délégation et la mise en place du contrat d'engagement de la fédération et de l'état ayant pour conséquence :
 - o La nécessité de revoir la totalité de nos statuts, règlement intérieur et documents complémentaires qui devront être soumis à une Assemblée Générale Extraordinaire en 2023 ;
 - o L'accueil au siège fédéral de nouvelles personnes détachées de l'État ou embauchées par la FFE sur des crédits alloués par l'état pour les rémunérés : arrivée en 2022 et 2023,
 - o La recherche d'un nouveau siège devenu trop petit et un déménagement en 2022 ou 2023 suivant les investigations en cours ;
 - o La demande d'adhésion au CNOSF et les coûts d'adhésion induits

ETAT DES IMMOBILISATIONS	Valeur brute des Immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virt de pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 601		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions	16 437		
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport	11 930		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	127 396		6 733
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
TOTAL immobilisations corporelles	155 763	-	6 733
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	3 330		
TOTAL immobilisations financières	3 330	-	-
TOTAL GENERAL	160 694	-	6 733

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			1 601	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions			16 437	
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport			11 930	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		1 574	132 555	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL immobilisations corporelles	-	1 574	160 922	-
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			3 330	
TOTAL immobilisations financières	-	-	3 330	-
TOTAL GENERAL	-	1 574	165 853	-

ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	1 601			1 601
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions	4 911	2 348		7 259
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport	11 930			11 930
Matériel de bureau, informatique, mobilier	112 606	8 487	1 012	120 081
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	129 446	10 835	1 012	139 270
TOTAL GENERAL	131 047	10 835	1 012	140 871

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions	2 348				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	8 487				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	10 835	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	10 835	-	-	-	-

ETAT DES STOCKS

STOCK	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Stock de fournitures	3 823		3 823	0
TOTAL	3 823		3 823	0

ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augment. Dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées	-	-	-	-
Pour litiges	90 500	10 000	73 500	27 000
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions	90 500	10 000	73 500	27 000
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL	90 500	10 000	73 500	27 000
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles		10 000	73 500	

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			3 330
Autres immobilisations financières	3 330		
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	23 089	23 089	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	3 705	3 705	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	700	700	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfiques			
- T.V.A			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	143 737	143 737	
Charges constatées d'avance	266 227	266 227	
TOTAL GENERAL	440 788	437 458	3 330
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	276 453	114 030	162 423	
Emprunts et dettes financières divers				
Avances et acomptes reçus				
Fournisseurs et comptes rattachés	85 519	85 519		
Personnel et comptes rattachés	17 701	17 701		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 190	16 190		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfiques	169	169		
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	3 708	3 708		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	416 500	416 500		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	628 520	628 520		
TOTAL GENERAL	1 444 760	1 282 337	162 423	-
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	23 089
Autres créances	1 488
.....Divers -RRR à Obtenir	
.....Divers – Produits à recevoir	103 171
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	127 748

CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 662
Dettes fiscales et sociales	51 896
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	41 284
TOTAL	157 842

FONDS DEDIES

STOCK	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement (*)		24 000		24 000
TOTAL	-	24 000		24 000

(*) Subvention du Ministère pour financer des projets 2022

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Détail des charges constatées d'avance	Montant
Affiliations	230 836
Affiliations estimées	26 546
Assurances	647
Autres charges d'exploitation	8 198
TOTAL	266 227

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Détail des produits constatés d'avance	Montant
Affiliations	573 439
Affiliations estimées	55 081
TOTAL	628 520

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Nature des charges exceptionnelles	Montant	Imputé au compte
Charges sur exercices antérieurs	11 512	672000
Autres charges exceptionnelles sur opération de gestion	40 000	671200/678800
Autres charges exceptionnelles sur opération de gestion	561	675000
Dotations aux provisions pour risques et charges (*)	10 000	687100/687500
TOTAL	62 073	

(*) Provision AIDF(10K€)

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Nature des produits exceptionnels	Montant	Imputé au compte
Produits exceptionnels sur opération de gestion	2 309	771000/7718000
Produits exceptionnels amendes et pénalités	1 350	772000
Produits exceptionnels sur opération en capital	561	775000
Reprise provisions pour risques et charges (*)	73 500	787500/797000
TOTAL	77 720	

(*) Fin du litige avec la ligue de la Réunion (3,5K€) – Fin du litige avec Mr LOPEZ Jordi (70K€)